École maternelle Pierre de Coubertin

79000 NIORT

05 49 24 50 11

ce.0790723g@ac-poitiers.fr

Compte rendu du conseil d’école n°2

2 mars 2021

*Présents :*

Enseignantes : Madame Dannhoffer, Madame Marsillac et Madame Valentie.

Représentants élus des parents d’ élèves , Mme Henneteau, Mme Berthomé, Mme Rakotoarivelo

*Excusés*: Madame l’Inspectrice de l’Education Nationale, Monsieur Bucéro DDEN, Mme Nietto et M Persais, élus municipaux, Mme Lobez et Monsieur Pillac parents d’élèves.

Ordre du jour :

* Protocole sanitaire COVID.
* Mise en oeuvre des projets de l’année.
* Effectifs
* Commandes
* Questions des parents d’élèves

**1 Protocole sanitaire 22/02/2021**

***A la maison :***

Les parents doivent surveiller les symptômes. Si l’enfant présente des symptômes et/ou de la fièvre, il ne vient pas à l’école.

Si un test est réalisé et s’il est positif il faut prévenir immédiatement l’école et respecter les délais prescrits par les autorités sanitaires pour le retour à l’école.

Merci de préciser quel type de test a été réalisé.

Si l’enfant est absent, les parents doivent prévenir l’école et en préciser les raisons.

Il faut une hygiène stricte des mains (lavage rigoureux des mains avant de venir à l’école et le soir en rentrant à la maison).

***A l’école :***

Respect des gestes barrières.

Les enfants des 3 classes ne sont pas en contact, ni en récréation, ni à la cantine ni en garderie.

Si un enfant présente des symptômes à l’école, il est isolé immédiatement. Les parents sont prévenus, ils doivent venir le chercher et l’emmener chez le médecin en évitant tout contact.

L’enfant revient à l’école si les parents attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu’un test n’a pas été prescrit. A défaut le retour à l’école se fera après 7 jours.

***Cas confirmé de COVID***

Si l’enfant malade a eu un test qui s’est révélé positif il doit rester à la maison 10 jours pleins.

La durée de l’isolement des élèves COVID19 positifs est de 10 jours pleins à partir de la date de début des symptômes avec absence de fièvre au 10e jour. Si la fièvre persiste au 9e ou au 10ejour, l’isolement doit être maintenu pendant 48h après la disparition de la fièvre. Le suivi est assuré par l’ARS et la CPAM.

S’il y a un cas confirmé dans une classe, la directrice prévient les familles. Il peut y avoir fermeture de la classe, ce sont les autorités sanitaires et la direction des services académiques qui le décident.

***Cas contact à risque***

**En maternelle, sont considérés comme cas contact à risque** :

- Un personnel ayant été en contact avec le cas confirmé, sans porter un masque grand public de catégorie 1 répondant aux spécifications de l’Afnor.

- Un élève ayant été en contact avec un adulte cas confirmé, sans que l’adulte ne porte un masque grand public de catégorie 1 répondant aux spécifications de l’Afnor.

- Les élèves d’une même classe qu’un élève positif à la Covid-19 dès le 1er cas déclaré.

- Les personnels intervenant sur une classe où 3 élèves d’une même classe et de fratries différentes sont positifs à la Covid19.

**Retour dans l’établissement des élèves de maternelle considérés comme contacts à risque au sein de l’établissement.**

- La durée d’isolement est de 7 jours à partir du dernier contact avec le cas confirmé (si le cas positif est un cas au sein du foyer alors le jour du dernier contact correspond à la date de guérison du dernier cas positif du foyer soit à J10 des 1ers symptômes ou du test).

- Le test de dépistage par RT-PCR ne doit être réalisé qui si l’enfant présente des symptômes compatibles avec la COVID19.

- Le port du masque à l’issue de la période d’isolement n’est pas recommandé pour les enfants de maternelle.

1. **Mise en œuvre des projets de l’année**

*Activités des classes en lien avec le projet d’école :*

En raison de la crise sanitaire, quelques activités n’ont pas lieu cette année :

* Il n’y a pas de sorties à la bibliothèque ; mais les enseignantes vont y emprunter des livres qui circulent dans les familles. Nous demandons aux parents de rapporter les livres le lundi ou le mardi pour qu’ils soient mis en « quarantaine jusqu’au vendredi (préconisations de la bibliothèque municipale).
* Projet jardin : cette année nous n’avons pas obtenu les animations « jardin » car cela faisait plusieurs années que nous en bénéficiions. Mais les enfants vont jardiner avec leurs enseignantes.
* Les spectacles prévus pour les PS et les MS ont été annulés. Pour les GS nous ne savons pas (spectacle « sous la neige » avec animation au musée en avril/mai).
* Ecole et cinéma pour les GS : pas de projection pour le moment les salles de cinéma étant fermées.
* Intervenante en Arts visuels pour le projet Matapeste/Grand conseil mondial des clowns pour la classe de MS.
* Les GS ont eu une intervenante en danse en novembre et décembre.
* Pour le moment le décloisonnement avec le CP n’est pas envisageable (non brassage des élèves).
* Café des parents des deux écoles : reprise au CSC à partir du 4 mars.
* Pas de semaine de la maternelle cette année.
* Pour le moment une fête d’école n’est pas envisageable.

*Dans le cadre « parcours de l’élève » la ville de Niort finance des projets* :

Pour la maternelle Coubertin cette année :

* Pas de piscine ni de patinoire cette année.
* Gros matériel de gym du 31 mai au 4 juillet, le matériel ne pouvant pas être nettoyé après le passage de chaque classe sur la matinée, les classes iront dans la salle de jeux une semaine entière chacune leur tour.
* Sortie à la ferme de la Mantellerie le 18 mai. Cette sortie sera préparée avec la venue dans l’école de l’agriculteur le 26 avril.
* Nous faisons la demande d’un troisième bus pour éviter le brassage des élèves.

*Contrat de ville*

* Les GS sont allés au centre équestre le jeudi en décembre et janvier. Projet formidable qui aura lieu maintenant tous les ans pour les écoles en contrat ville.
* Les ateliers ludiques parents /enfants n’ont pas pu avoir lieu.
* Des crédits nous ont été alloués pour des abonnements à des magazines en lien avec le projet journal de quartier.
* Nous avons une personne en service civique sur l’école : Pamela Cardoso. Elle aide à l’accueil du matin et à la gestion de la bibliothèque, participe aux ateliers de motricité, guide des petits groupes lors de jeux mathématiques proposés par les enseignantes.
* Une somme supplémentaire a été allouée par la mairie pour le budget 2021 de fonctionnement au titre de « école en politique de la ville » : 3,5 euros supplémentaires par enfant (les crédits de fonctionnement s’élèvent donc à 2687.80 pour l’année 2021).
* Poursuite du dispositif « Coup de pouce Langage » : 4 enfants de GS bénéficient de cette action. Il s’agit d’ateliers autour de petits albums pour les enfants pris en charge par groupes de deux ½ heure de 11 h 45 à 12 h 15 sur 4 midi. Ce temps est animé un jeune en service civique qui a été formé pour animer cet atelier.
* Nous avons une animatrice en garderie deux fois par semaine.
* L’office du tourisme propose des sorties, nous allons choisir dans les prochains jours.

*APE*

Actions APE, pas trop de succès pour les opérations « plants » et « pizzas », ces actions ont été lancées au moment où nous recevions les photos de classe, cela faisait beaucoup de sollicitations financières.

1. **Effectifs et préparation de la rentrée 2021-2022**

Actuellement : 28 PS, 24 MS, 19 GS. 5 départs et 3 arrivées en cours d’année.

Prévisions pour l’an prochain : pour le moment 24 GS, 28 MS et pour les PS entre 24 et 30 si l’on s’en réfère aux années précédentes. Le ministère préconise 24 élèves en GS.

Dans notre école : Les réunions d’accueil des nouveaux parents en PS et au CP auront lieu en juin (ou fin août comme en 2020) selon la situation sanitaire.

Les inscriptions des nouveaux élèves seront ouvertes en mairie à partir du 19 avril 2021.

1. **Commande**

Budget de fonctionnement pour 2021 : 2687.8 euros. Nous ferons la commande de rentrée en avril comme tous les ans.

Cette année en commande d’investissement nous allons demander un meuble à tiroir pour la classe de MS et des chaises pour les classes de MS et GS.

Nous demandons aussi quand les écoles maternelles seront enfin dotées de matériel audio- visuel (ordinateurs portables, vidéo projecteurs et tableaux blancs) ; nous n’avons pas pu nous inscrire à un projet intéressant (concerts en ligne) car nous ne disposons toujours pas de ce matériel.

1. **Réponses de la mairie aux questions du dernier conseil d’école**

Voir le document joint.

Les parents d’élèves soulignent que le portail entre la maternelle et l’élémentaire n’est pas ouvert à 17h15, ce qui oblige les parents à faire le grand tour par la rue Sarrazine.

**6 Questions des parents d’élèves  et réponses de la mairie pour ce conseil d’école**

-1 le garage à vélo a été agrandi à la demande des parents d’élèves et nous remercions la mairie, mais ce garage n’est pas couvert. Est-ce que la pose d’un toit peut être envisagée ?

***Réponse mairie****: Les écoles sont pourvues de râteliers non couverts pour les vélos.*

-2 La dotation de la mairie par enfant, pour toutes les écoles de Niort, a été réduite à la rentrée 2020 compte tenu du nombre de jours de fermeture des classes pendant le confinement, nous savons que les enveloppes budgétaires "activités/ bus" pour les sorties ont été reconduites cette année, or au vu du contexte sanitaire il y a de nouveaux très peu d’activités possibles pour les élèves ( annulations du cinéma, sortie théâtre, expo, bibliothèque, danse, piscine), le budget de cette année 2020-2021 peut-il être utilisé pour: Des intervenants en musique ou théâtre? ou en arts plastiques pour la réalisation d'une fresque? ou la confection de sculptures ou épouvantails en land art pour décorer le jardin de l'école? Pour aller au stade avec un animateur sportif : courses de vélo, initiation athlétisme ou tir à l'arc...?

Pour organiser des visites de sites naturels (marais, lac du lambon, forêt, jardin botanique et sonore de Pougne-Hérisson, maison de la meunerie à Rives d'Autize...) avec des intervenants "nature" type LPO ou vents D'ouest, le CSC ou les animateurs dédiés des sites culturels ?

Ainsi, que propose la mairie pour soutenir l'école et ses élèves pour compenser tous les projets annulés? D'autant que l'école Coubertin est sous contrat de ville, et que la dotation de la mairie a été réduite et que tous les tarifs pour les familles ont augmenté au 1er janvier 2021 (restauration scolaire, garderie...) sans que l'offre pédagogique et culturelle allouée par la mairie ne soit aussi complète que les années précédentes.

***Réponse mairie :***

*La collectivité a maintenu les budgets alloués aux écoles pour 2021, sans tenir compte de la crise sanitaire.*

*Dans le cadre des parcours, les écoles ont été invitées à déposer des projets en :*

* *reportant en priorité ceux de l’année dernière*
* *proposant des nouveaux*

*Tous les projets présentés ont été acceptés et disposent d’un financement de la collectivité.*

*Effectivement, au regard du contexte sanitaire certaines activités peuvent être annulées, reportées ou modifiées.*

*En ce qui concerne la maternelle Coubertin ; cette année*

* *les GS participent à un nouveau projet « le poney maitre d’école »*
* *Reconduction du projet 2020, sortie pédagogique à la ferme*
* *Pas de projet nouveau déposé*

*Les projets évoqués sont intéressants. Si les équipes enseignantes souhaitent s’en emparer, la ville pourrait les accompagner.*

*Aussi, exceptionnellement, si l’école souhaite mener un nouveau projet, elle doit en faire la demande via son conseiller pédagogique. La demande serait étudiée comme pour toutes les autres écoles de la Ville.*

***Réponse de l’école*** :

La sortie à la ferme est maintenue, et nous allons organiser une sortie/office du tourisme.

-3 Une fête des écoles peut-elle être envisagée ? Si oui, dans quelles circonstances ? Comment maintenir cet événement important de la fin d’année ?

***Réponse école :*** Au vu du protocole sanitaire, pour le moment nous ne pouvons pas organiser de fête d’école.